

FOREST

6 ans de mobilisation contre le projet Dewin

Près de 5.000 signatures réunies à nouveau contre le projet immobilier de la rue Meyerbeer, à la limite d'Uccle. Le dossier passe en commission de concertation le 30 mars.

A Forest, la contestation des riverains est plus durable que les contrats de quartier. Cela fait maintenant six ans que le Comité Meunier se bat contre le projet de construction de logements sur le site de la Villa Dewin. Cette belle demeure et son vaste jardin se trouvent dans la rue Meyerbeer, à la limite d'Uccle et non loin de l'avenue Molière. Une propriété achetée en 2014 par un promoteur gantois. Voyant que la villa était en procédure de classement, il a fait recadastré le site : séparant la villa et l'arrière du jardin. Ayant ensuite rapidement vendu la villa, qui est désormais classée depuis 2016 (et à vendre depuis plusieurs

années), il est venu avec un projet immobilier. Celui-ci prévoit, pour l'arrière-jardin, la construction de deux immeubles de 39 appartements (assortis de 41 parkings en souterrain). C'était sans compter avec la mobilisation des riverains. Réunis en Comité du Quartier Meunier, ils ont lancé une première pétition réunissant près de 5.000 signatures. La demande de permis sera refusée, mais le promoteur reviendra une deuxième fois avec un projet, toujours refusé, et voici qu'une troisième demande de permis fait son apparition.

PLUS DE 5.000 SIGNATURES

« Le projet modifié prévoit la construction de 30 appartements et 33 emplacements de parking en sous-sol, entraînant la démolition de la maison adjacente à la villa classée et l'abattage de 21 arbres à haute tige », s'inquiète Laure Mortiaux présidente de l'asbl Comité



© D.R.

du Quartier Meunier. « Si le nombre d'appartements est réduit, les hauteurs des deux immeubles restent identiques. » Pétition a donc été relancée pour la 3^e fois et, cette fois-ci elle a même dépassé les 5.000 signatures. Si la Région ne semble pas trop s'opposer au projet, les riverains peuvent néanmoins compter sur le soutien de la commune. Bon gré, mal gré car il serait électoralement suicidaire de ne pas tenir compte d'autant de signatures. Mais que penser d'autres dossiers

où Forest accumule les contestations en rejetant toujours la faute à autrui. L'implantation d'une IPPJ avenue Van Volxem (la Fédération Wallonie-Bruxelles), les 166 arbres centenaires à abattre du projet Aby (les Monuments et Sites), le marais Wiels (la Région), le réaménagement des parcs Jupiter et Duden (Beliris), les ouvertures de voirie place Saint-Denis (Sibelga)... Forest, une commune où la participation citoyenne s'organise d'elle-même. ■

Julien SEMNINCKX

VLAN

VOUS APPRÉCIEZ NOS ARTICLES ?

Inscrivez-vous à notre **newsletter** et recevez chaque semaine le **meilleur de l'actu** de votre commune dans votre **boîte mail**.



Rendez-vous sur

VLAN.BE/NEWSLETTER



ÉTUDE

Un jeune footballeur sur trois victime de discrimination

Joueurs corpulents et/ou de couleur sont le plus souvent pointés du doigt. En Wallonie, trois quarts des joueuses de foot ont subi des remarques sexistes.



© 123RF

Il peut être un formidable outil de partage, de découverte, d'inclusion, comme si ce ballon rond qui affranchit le sourire des enfants avait le pouvoir de rassembler. Il peut aussi générer des excès, des frustrations, des blessures insidieuses qui fragilisent le cœur et l'âme. Le football est un capteur sociétal sans égal, un miroir souvent fidèle de notre vie en commun.

Cette richesse intrinsèque est aussi source de responsabilités, que les dirigeants de l'Union belge ont intégrées. Pour être pertinents et efficaces dans leur combat contre le racisme et la discrimination (opération « Come Together »), le CEO Peter Bossaert et les dirigeants du foot belge veulent s'appuyer sur des chiffres scientifiquement validés.

Observations de terrain, sondage online auprès de 2.169 familles et

interviews approfondies (une quinzaine) d'acteurs du foot : une étude de grande envergure, commandée par la fédération, a ainsi été menée ces derniers mois au sein des équipes de jeunes (10-20 ans), par le groupe de recherche « Policy in Sport & Physical Activity » de la KU Leuven.

Le constat interpelle : un jeune joueur sur trois a été victime de discrimination, quelle qu'en soit l'expression, au cours des deux années écoulées (37 %, un ratio qui grimpe jusqu'à 50 % chez les filles, à près de 75 % en Wallonie !).

Racisme (couleur de peau) et grossophobie (embonpoint) sont les deux facteurs discriminants les plus souvent cités. ■

Éric Clovio